

PROJET PERSONNALISÉ D'ACCOMPAGNEMENT

Elaboration et mise en œuvre

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre le sens, le contexte et le cadre réglementaire du projet personnalisé (recommandations de l'ANESM).
- Comprendre les articulations entre les projets personnalisés, le projet d'établissement/service, le projet de vie de la personne
- Maîtriser la méthodologie, la mise en place et l'évaluation du projet personnalisé d'accompagnement

La formation et ses moyens pédagogiques peuvent être adaptés et personnalisés en fonction du public.

CONDITION D'ADMISSION, PRE-REQUIS

Etre répertorié sur la liste du public ciblé

PUBLIC CIBLÉ

Professionnels exerçant au sein d'un Etablissement du Médico Social auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes.

ANIMATION PÉDAGOGIQUE

- AYANOUGLOU Fanny, PhD, Psychologue en libéral

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :

- BAGHDADLI Amaria, PU – PH, Pédiopsychiatre, CHRU Montpellier

PROGRAMME

Jour 1 :

1. Repères et principes généraux du projet personnalisé

- Co-construction du projet
- Participation maximale de la personne accompagnée
- Une démarche qui évolue
- Participation large de tous les acteurs concernés

2. Les différentes phases de la démarche de projet personnalisé :

- Identification des attentes et des besoins
- Co-définition des objectifs du projet, résultats attendus, moyens et indicateurs de résultats
- Formalisation du projet personnalisé
- Mise en œuvre du projet
- Suivi du projet et réévaluation périodique

Jour 2 :

3. Mise en situation

- A partir d'une situation exposée par le formateur, les stagiaires élaboreront le projet individualisé de la personne (choix des objectifs, des moyens à mettre en place, de l'évaluation)
- Discussion autour de situations présentées par les stagiaires

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Supports de formation remis aux participants

- Exposés théoriques
- Mises en situation pratique
- Travaux dirigés en sous-groupe
- Analyse des pratiques
- Liste de ressources bibliographiques

MODALITES D'EVALUATION DE L'ACTION

- QCM (avant la formation et en fin de formation)
- Evaluation des acquis en cours de formation
- Questionnaire de satisfaction

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

- Attestation

Durée : 2 journées soit 14 heures

Dates : 16 et 17 mai 2022

Nombre d'inscrits : 4 personnes minimum – 15 maximum

Formation présentielle - lieu : locaux de l'AFree – Montpellier

Accessibilité : PMR

Coût : institutions et/ou par l'employeur : 480,00 € - professions libérales et/ou à titre individuel : 380,00 €

(tarif hors frais de déplacement, repas, hébergement du stagiaire)